



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

Le roi et l'exil

Les relations de Charles de Gaulle avec les Juifs jusqu'en 1940

Foucaud-Royer, E.A.J.

Publication date

2019

Document Version

Other version

License

Other

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Foucaud-Royer, E. A. J. (2019). *Le roi et l'exil: Les relations de Charles de Gaulle avec les Juifs jusqu'en 1940*. [, Universiteit van Amsterdam].

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <https://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

Chapitre 3. Les de Gaulle dans l'affaire Dreyfus

Quand il s'avança vers nous, le képi enfoncé sur le front, le lorgnon sur son nez ethnique, l'œil furieux et sec, toute la face dure et qui bravait, il s'écria, que dis-je ? il ordonna d'une voix insupportable : « Vous direz à la France entière que je suis un innocent. »
« Judas ! traître ! » Ce fut une tempête.

Maurice Barrès, « La parade de Judas (souvenirs de la dégradation d'Alfred Dreyfus à l'Ecole militaire, 5 janvier 1895) »

I. La « Belle Epoque »

I. 1. Un âge d'or de l'antisémitisme

Né en 1890, Charles de Gaulle grandit à l'âge de l'installation du régime républicain en France. Il devait rester sa vie durant marqué par cette circonstance. On sait que c'est la date du 4 septembre qu'il choisira pour présenter le projet constitutionnel en 1958 : manière de conjurer le souvenir de la IV^e République, mais aussi de se référer explicitement au régime qui l'avait précédé et dans lequel il avait pris bonne note de ce que pouvait être – après la fin des troubles révolutionnaires et la victoire de 1918, deux éléments ayant Versailles pour centre – ce qu'on appelait alors un « relèvement moral »²¹⁰.

Cependant la III^e République ne se borna pas à mener à bien quelques brillants projets susceptibles d'inspirer le fondateur d'un régime appelé à lui succéder. Elle exista en tant que telle et figura un monde. Un monde bien différent du nôtre : sillonné par les voitures hippomobiles, creusé par les premiers chantiers du métropolitain, constellé de becs de gaz et animé par des vendeurs à la criée. Un monde, surtout, où bien des passions politiques connurent leur apogée, notamment le nationalisme et l'antisémitisme.

Les deux courants, bien sûr, n'eurent pas toujours partie liée. Mais dans un contexte où la pensée raciste imprègne en profondeur la société, on ne peut occulter que la préférence *gauloise* – à plus forte raison encore lorsque la religion y avait part – alla souvent de pair avec un rejet du *sémite*, terme moderne dont le sens, tirant son origine d'une réalité linguistique décrite à la fin du XVIII^e siècle, finit par ne plus désigner que les seuls Juifs. A la suite d'une lente gestation, le terme d'« antisémitisme » lui est accolé en Allemagne, au lendemain d'une

²¹⁰ Michel Winock, *La Belle époque*, Paris : Perrin Tempus, 2003, p. 200.

crise économique, par le journaliste et député (démocrate) Wilhelm Marr en 1874²¹¹. Une décennie plus tard, la crise traverse le Rhin et fait de la France le « second foyer des campagnes antisémites du type moderne »²¹². Une formule est née, liant nationalisme et haine des Juifs. Au même moment en effet, le propriétaire de grands magasins Alexandre Legentil lance la construction d'une énorme basilique sur les hauteurs de Montmartre pour « faire cesser les malheurs de la France »²¹³, le maréchal de Mac Mahon, élu à la Présidence de la République, prépare le retour des Bourbons en invoquant l'*ordre moral*, l'armée, entièrement réorganisée, est en passe de devenir un véritable Etat dans l'Etat.

Dans le droit fil de ce changement, on a souvent dissocié l'*antisémitisme* proprement dit d'un *antijudaïsme chrétien* qui l'aurait précédé, en gros, depuis le Moyen-Âge. Entre racisme d'une part, et discrimination ou exclusion sur des motifs religieux de l'autre. Il est vrai que les sentiments antijuifs, dans l'histoire de l'Europe, se sont souvent adossés à des motifs religieux. Le Juif était d'abord haï parce qu'il avait tué le Christ : il ne tenait qu'à lui, dès lors, de remédier à cet état de fait en procédant à une conversion en bonne forme. Vrai aussi qu'après 1870, dans un contexte très spécifique mêlant déchristianisation, pénétration des idéaux démocratiques (impliquant l'égalité des droits), industrialisation, développement de la technique et de la pensée scientifique, l'antisémitisme opéra une profonde mutation. Le Juif était désormais ce qu'il était de naissance, pour ainsi dire essentiellement. Et puisque rien, dès lors, ne pouvait plus remédier à cet état de fait, la voie s'ouvrait pour une exclusion d'une autre nature : exclusion physique, théorisée dès la fin du siècle dans les universités allemandes, et dont l'histoire se chargerait bientôt de révéler toute la dimension.

Plusieurs objections ont été opposées de longue date pour limiter la portée de cette argumentation qui, pour avoir l'avantage de dissocier le christianisme du nazisme, distinction bien évidente, introduit une confusion autrement plus gênante²¹⁴. Il est faux d'affirmer que l'antijudaïsme chrétien (qui ne fut pas toujours moins virulent ni même moins meurtrier que l'antisémitisme moderne) fut toujours exempt de considérations sociales, voire raciales. La

²¹¹ Douze ans après avoir repris à son compte une théorie de l'infériorité de l'« oriental » sur le « germain », sans exclure à ce stade la possibilité d'une mixité sociale pour y remédier, Marr fonde en 1874 l'« Antisemitenliga », cristallisant la hiérarchie des races et des cultures développées plus tôt par Gobineau et Renan. Il publiera cinq ans plus tard *Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum. Ein Mahnwort an die Wähler nichtjüdischen Stammes aller Confessionen*, Berlin : Hentze, 1879. Voir Roland Charpiot, *Histoire des juifs d'Allemagne du Moyen Âge à nos jours*, Paris : Magnard-Vuibert, 2009, pp. 107-108.

²¹² Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme : l'Europe suicidaire*, op. cit., p. 45.

²¹³ Œuvre du Vœu national [Alexandre Legentil et Hubert Rohault de Fleury], *Le vœu national au Sacré Cœur de Jésus*, Paris : Au secrétariat de l'œuvre, Imp. Jules Le Clere [vers 1871], p. 6.

²¹⁴ Jacques Madaule, auteur de l'article « Antisémitisme » dans l'*Encyclopaedia Universalis*, note ainsi : « On voit donc que l'antisémitisme moderne est issu d'un ensemble convergent de facteurs hétérogènes, les uns anciens, les autres nouveaux, ceux-ci étant les plus importants ; Cette importance a souvent été méconnue par des hommes de bonne foi, tel Jules Isaac, qui voyait dans le préjugé religieux la racine même de l'antisémitisme parce que, depuis le triomphe du christianisme, on le retrouve à toutes les époques. En réalité, si ce triomphe a constitué une assise psychologique qui a grandement facilité l'installation de la mentalité antisémite, il ne semble pas prédominer à l'époque moderne et il ne suffit pas pour expliquer les formes prises par l'antisémitisme depuis un siècle » (*Encyclopaedia Universalis*, t. 2, 1996, p. 618).

« limpieza de sangre » pendant l'inquisition espagnole en atteste. De même, à la fin du XIX^e siècle, le fait que l'antisémitisme racial qui vit grandir de Gaulle était souvent le fait de chrétiens convaincus.

Plus exact serait de voir dans la justification par la race un *aggiornamento* d'une inimitié préexistante plutôt qu'une haine d'une autre nature. Un prolongement, entraînant la mise en valeur d'un élément autrefois secondaire, mais non pas absent, soudainement mis en avant tandis que l'argument culturel et religieux passait au second plan – là encore, sans disparaître absolument. Lorsque la société évoluait à l'ombre de la croix, il est naturel que la haine des Juifs se soit jouée sur le thème religieux. C'est lorsque la science et l'égalité politique en vinrent à dominer les représentations que la judéophobie (le terme recouvre ici toutes les formes historiques de la haine des Juifs) commença à intégrer dans son argumentaire une dimension scientifiante. Entre les deux, Voltaire, ou Kant, apôtres de l'universalisme, ne s'étaient pas privés de manifester publiquement leur commune exécution des Juifs : preuve qu'un même rejet peut afficher plusieurs visages.

Ce que tout cela signifie, c'est que si la famille de Gaulle demeura dans l'ensemble en marge de l'antisémitisme, ce n'est pas tant en raison de ses racines chrétiennes qui l'en auraient empêché, mais plus simplement parce que la haine exclusive d'une catégorie sociale ne structurait pas sa vision du monde. Ou pour le dire plus finement : parce que le christianisme impliquait à leurs yeux des exigences éthiques. En réalité, la judéophobie ne s'explique bien que par le biais d'une anthropologie de la violence telle que mise en lumière par le philosophe René Girard dans la théorie du « bouc émissaire »²¹⁵. C'est pourquoi Léon Poliakov, qui mena les premiers travaux d'envergure sur ce sujet en y catégorisant les différentes haines des Juifs, n'avait pas craint de ranger toutes les formes d'exclusion sous le seul titre d'*antisémitisme*, tandis qu'un plus récent travail prenant ses distances avec le terme, effectué par David Nirenberg, privilégie de son côté celui d'« anti-judaïsme » : dans un cas comme dans l'autre, la rupture compte moins que la continuité²¹⁶.

Une fois trouvé le mot, après 1870, une fois brandie la bannière d'un antijudaïsme revivifié, il faut se rappeler avec quelle force la détestation des Juifs se manifesta dans ce qu'il est convenu d'appeler la France de la « Belle Epoque ». Age de progrès, bien certainement. Age de contrastes par-dessus tout, dans lequel l'intégration des Juifs, conséquence de la Révolution, entraîna une réaction à la mesure du chemin parcouru.

Les antisémites eurent alors leurs hérauts, leurs partis : on connaît l'affiche de campagne du « candidat antisémite » Willette à Paris. Ils eurent aussi leurs auteurs, leurs intellectuels, innombrables et bien souvent talentueux, depuis Barrès jusqu'à Bernanos, à Jacques Bainville, à Paul Morand. Ils eurent enfin leurs journaux, profitant en cela de l'espace

²¹⁵ René Girard, *Le bouc émissaire*, Paris : Grasset, 1982.

²¹⁶ Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme* (4 volumes), Calmann-Lévy, 1955-1977. David Nirenberg, *Anti-Judaism : The Western Tradition*, New York/Londres : Norton & Cie, 2013.

ouvert par la toute récente loi sur la liberté de la presse (1881). Outre *L'Univers* de Louis Veuillot, déjà mentionné, *L'Intransigeant* de Henri Rochefort, *La Gazette de France*, plus vieux titre de France et organe royaliste reconnu, ou encore *Le peuple Français*, il faut citer *La Libre parole* d'Edouard Drumont, et surtout deux titres dont il sera largement question par la suite : La *Croix* du père Bailly – autoproclamée « journal le plus antijuif de France »²¹⁷ –, et *L'Action française* de Charles Maurras après 1908. Autant d'organes dont la mission fut de divulguer une haine ancestrale du Juif qui, vêtue de neuf, donne à la « Belle Epoque » une part de sa coloration.

I. 2. L'« Affaire »

On voit que sous bien des rapports, l'époque apparaît comme une longue secousse politique et morale au moins autant que comme un âge d'or. Une lutte de trente ans ayant connu bien des péripéties avant d'accoucher de la France républicaine et laïque. Scandale des décorations, chèques de Panama, affaire Stavisky... aucune de ces nombreuses crises n'égalait en longueur ni en intensité l'indescriptible tapage que devait engendrer l'inculpation d'un jeune officier juif par un tribunal militaire hostile, et qui pendant une décennie allait s'étaler dans la presse, mettre en émoi la Chambre, mobiliser les esprits, pénétrer jusqu'à l'intimité des foyers au point de diviser le pays en deux camps opposés. Partie d'un événement mineur (un peu comme, vingt ans plus tard l'assassinat du prince d'Autriche entraînerait l'Europe dans la guerre), l'affaire Dreyfus devint le théâtre où se joua l'affirmation du régime ; le dernier acte d'une pièce longuement mûrie par le XIX^e siècle et qui, après la défaite de Sedan, vit s'affronter conservateurs et radicaux. En jeu : la question de l'individu, la question de l'identité, la question du droit, le destin politique et social du pays.

Charles de Gaulle vécut le plus clair de sa jeunesse avec en arrière-plan cette crise. Il a tout juste quatre ans lorsqu'elle débute fin 1894, quinze lorsque survient l'arrêt de la Cour de cassation du 12 juillet 1906 qui en constitue le terme. Et il la traversa dans un milieu qui fut bien loin d'être neutre, ni même indifférent à son évolution. Ce n'est pas ici le lieu de dresser un panorama complet du catholicisme français durant cet épisode qui devait orienter comme nul autre de cette nature la trajectoire moderne de la France. L'entreprise a plusieurs fois été menée avec succès²¹⁸. On ne saurait toutefois manquer de se pencher sur les agissements son entourage direct à un moment crucial de sa formation. Prise par ce biais, l'étude présente le double avantage d'exploiter un matériel d'archives souvent inédit, et ainsi de donner un

²¹⁷ Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme : l'Europe suicidaire*, op. cit., p. 58.

²¹⁸ Danielle Delmaire, *Antisémitisme et catholiques dans le Nord pendant l'affaire Dreyfus*, op. cit., 1991. Pierre Pierrard, *Les chrétiens et l'Affaire Dreyfus*, Ivry-sur-Seine : Editions de l'Atelier, 1998. Jean-Marie Mayeur, Les catholiques dreyfusards, dans *Revue historique* (t. 261), Paris : Presses Universitaires de France, avril-juin 1979, pp. 337-360.

regain de fraîcheur à ce dossier par ailleurs bien connu, en même temps que d'introduire sous le bon angle le sujet.

Par entourage de Charles de Gaulle – évidemment trop jeune pour avoir tenu un rôle, mais non pas pour ressentir ni pour apprendre – il faut d'abord entendre son père à qui une tradition familiale attribue le caractère singulier d'avoir été tout à la fois monarchiste, catholique et favorable à l'armée – autant dire membre de la frange conservatrice de la société – tout en ayant été convaincu de l'innocence du capitaine dégradé. D'avoir été, en un mot, traditionnaliste *et* dreyfusard : espèce rare s'il en est.

Lors d'un colloque organisé en 2001 par la Fondation Charles de Gaulle²¹⁹, deux intervenants relevèrent le défi d'affronter cette question. Le premier, Marcel Thomas, en l'abordant de front, débouchait de son propre aveu sur des résultats plutôt décevants. Le second, Vincent Duclert, paria pour sa part sur les « influences cachées » en recherchant du côté d'un des rares intellectuels à avoir été authentiquement dreyfusard *et* catholique, l'historien Paul Viollet.

Deux approches différentes, deux perspectives distinctes, dont l'une (M. Thomas) finit par émettre de forts doutes sur la véracité d'un dreyfusisme gaullien ou pré-gaullien, qui pose au minimum de sérieux problèmes de méthode, et l'autre (V. Duclert) prenant au rebours le parti de l'ouverture quitte à risquer une hypothèse.

La famille de Gaulle fut-elle dreyfusiste ? La question n'a sans doute pas fini d'opposer les historiens car elle n'est pas sans rejaillir sur le statut du personnage, pris entre nationalisme et universalisme. De quel côté pencha-t-il donc, et à quelle époque ? De quel côté penchèrent les siens ? Il n'est pas sans intérêt de noter une très nette évolution chez les principaux biographes du Général. Entre un Jean Lacouture (1984) ou un Paul-Marie de La Gorce (1999)²²⁰ accréditant d'emblée le dreyfusisme du père, et un Eric Roussel (2002) qui n'hésite pas à exprimer tout haut ses doutes – comme l'avaient fait en leur temps Jean-Raymond Tournoux ou Olivier Guichard –, voire un Julian Jackson (2018) qui qualifie désormais ce dreyfusisme d'« article de foi »²²¹, un glissement s'est clairement fait sentir vers une réponse par la négative.

En l'absence d'éléments probants, sans doute serait-il plus avisé de s'en tenir à un sage scepticisme si la question n'était d'une importance cruciale pour le sujet posé. La « Question juive », en effet, s'ouvrit pour Charles de Gaulle avec l'Affaire Dreyfus, forgeant des conceptions dont la conférence de presse de novembre 1967 montrerait bien plus tard qu'elles ne le quitteraient plus. La circonstance importe trop pour qu'on puisse s'offrir le luxe d'une posture purement philosophique sans s'essayer au moins à un baroud d'honneur. C'est donc à l'épineuse question du dreyfusisme de Henri de Gaulle et de son entourage qu'il faut

²¹⁹ Fondation Charles de Gaulle, *Charles de Gaulle, la jeunesse et la guerre*, *op. cit.*

²²⁰ Paul-Marie de la Gorce, *Charles de Gaulle*, Paris : Perrin, 1999.

²²¹ Julian Jackson, *A Certain Idea of France*, *op. cit.*, p. 15.

consacrer ce troisième chapitre, afin de tenter d'y jeter quelques lumières nouvelles, ou à défaut, de rassembler en un faisceau cohérent celles qui existent déjà.

II. Henri de Gaulle : un environnement marqué par l'antidreyfusisme

II. 1. Jules Auffray, *alter ego*

Un premier élément ne porte pas à créditer Henri de Gaulle d'un dreyfusisme de conviction : sa complète immersion dans un milieu dont les membres (le mot est de Jean Lacouture) « ne s'étaient pas distingués par la fermeté d'âme »²²² pendant l'Affaire. On a déjà compris que son origine sociale, son parcours, ainsi que les rares archives qui témoignent de ses activités désignent clairement Henri de Gaulle comme le membre actif d'une part de la société qui ne se définit pas par son libéralisme ni son amour du régime en place. Il faut aller plus loin, et évoquer les personnalités qui gravitèrent autour de lui dès son jeune âge.

Encore potache, Henri fréquente les cercles étroits des jeunes étudiants catholiques et royalistes. Parmi ses camarades se distingue Jules Auffray, qui fut bien plus qu'un simple camarade. Comme lui, il a été formé au collège de l'Immaculée Conception. Comme lui, il a placé sa vie commençante sous le double patronage de Dieu et du Roi²²³. Comme lui enfin, il est de la poignée d'étudiants qui se réunissent chaque semaine pour s'essayer à la pensée et à l'action au sein de la « Conférence Olivaint », du nom de cet ancien recteur massacré par la Commune qu'il a connu. Les deux jeunes hommes, à vrai dire, se ressemblent sur tant de points qu'il paraît bien invraisemblable qu'ils aient professé, tout au moins sur les sujets fondamentaux, des opinions politiques divergentes.

Certes, Henri de Gaulle n'adhérera pas à la Conférence Olivaint après 1880. Il n'y est donc pas au moment de l'affaire Dreyfus, au moment où le petit cercle bascule clairement du côté de l'antisémitisme²²⁴. Mais outre qu'il continua longtemps d'honorer de sa présence les séances solennelles, entendant bien ce qui s'y disait – « arrière juifs ! francs-maçons, sectaires petits et grands, ennemis de notre Dieu et de notre Patrie, arrière, car nous sommes là, et nous sommes des Francs ! »²²⁵ – rien ne dit qu'il ne connut pas, de son côté, une évolution parallèle à celle du cercle.

Ce qui est sûr, c'est qu'encore membre de la Conférence Olivaint, Henri de Gaulle a exercé une sorte de fascination sur ses camarades. De cet ami qui discourt aussi bien sur

²²² Jean Lacouture, *Jésuites, une multibiographie*, op. cit., p. 417.

²²³ Chaque tome de son journal s'ouvre ainsi sur ces paroles : « Deus et meus Rex ! Ad majorem Dei gloria et sanctificationem meam ! Auspibus Maria et Joseph ! » Bernard Auffray, *Un homme politique sous la III^e République, Jules Auffray 1852-1916*, Paris : La pensée universelle, 1972, p. 36.

²²⁴ David Colon, *Un cercle d'étudiants catholiques*, op. cit., pp. 65-70.

²²⁵ Propos de Louis Delsol prononcés fin 1895, peu avant son élection à la présidence de la Conférence. *Ibid.* pp. 65-67.

Joseph de Maistre que sur le cartésianisme, revendique le caractère sacré du pouvoir et vante la loi salique, Jules Auffray dit admirer « la prodigieuse facilité et l'éloquence soutenue dans l'exécution »²²⁶. Il le désigne même comme la « tête forte »²²⁷ du cercle. Ses idées ? Conservatrices, à n'en pas douter. Tous les « grands principes de l'ancien régime n'étaient écrits que ès cœurs des Français et n'étaient pas violés comme nos constitutions modernes », proclame ainsi le sémillant jeune homme, allant jusqu'à affirmer qu'« un bon souverain constitutionnel doit être canaille ou imbécile »²²⁸.

Contrairement à Kolb-Bernard, ou à ce que devrait faire plus tard son fils Charles, Henri de Gaulle ne mettra pas son éloquence au service d'une carrière publique. Un choix qui n'alla peut-être pas de soi puisque, hésitant sur la carrière à suivre, on le voit un temps officier aux côtés de son camarade, avocat tout comme lui, à la cour d'Appel de Paris. Quoiqu'il en soit leur collaboration ne durera pas. Auffray poursuivra seul le chemin qui le fera élire député de Paris et le fera s'ériger en ténor de l'antidreyfusisme. C'est à ce titre qu'il se verra haranguer par la plume implacable de Georges Clemenceau. « M. Jules Auffray, avocat royaliste de la grande jésuitière », polémique le patron de *L'Aurore*, « a servi d'auxiliaire officiel à M. le commissaire du gouvernement contre Dreyfus, juif innocent. Ça, c'est vraiment le scandale qui ne sera pas dépassé »²²⁹.

Partis d'un même point, les deux hommes finirent donc par diverger professionnellement. Divergèrent-ils politiquement, ou intellectuellement ? La chose est peu probable si l'on considère la prégnance de leur éducation et la cohérence de leurs parcours respectifs. Il semble plutôt qu'il y ait eu entre eux une différence de tempérament, qui ne se voyait pas d'emblée mais finit par devenir déterminante. Là où Jules Auffray trouva à épancher un caractère plus fougueux dans la parole publique, Henri de Gaulle se découvrit durant ces années la vocation de l'enseignement.

II. 2. Le Père Du Lac

Et c'est sur l'établissement Sainte-Geneviève, sis rue Lhomond (mais qu'on continue à appeler du nom de son ancien emplacement : la rue des Postes), que le « Père De Gaulle » – ainsi ce laïc serait-il surnommé par ses élèves²³⁰ – jeta son dévolu pour accomplir sa vocation. Il y trouvait des mentors à son goût. Le premier est le comte Albert de Mun, figure tutélaire du catholicisme social tardivement rallié à la république (mais non pas à la laïcité ni au dreyfusisme), préside l'« association anonyme » qui gère l'école préparatoire. Et d'autre part le recteur de cette même institution, personnalité à l'influence mal déterminée mais faisant

²²⁶ Bernard Auffray, *Un homme politique, op. cit.*, p. 44

²²⁷ *Ibid.* p. 45.

²²⁸ Bernard Auffray, *Un homme politique, op. cit.*, p. 45.

²²⁹ *L'Aurore*, 15 septembre 1899.

²³⁰ Gérard Bardy, *Charles le catholique, op. cit.*, p. 35.

figure pour ses détracteurs de véritable éminence grise du camp conservateur (il aurait eu, notamment, la mainmise sur l'avancement militaire), le R. P. Stanislas du Lac.

En d'autres termes, l'ultime changement de parcours de Henri de Gaulle, loin de l'éloigner d'un Jules Auffray, ne faisait que le ramener à leur source commune. Divergence professionnelle plus qu'intellectuelle.

Que la France catholique fut massivement antidreyfusarde, c'est là un fait bien connu des historiens et que les autorités ecclésiastiques du temps manquaient rarement de rappeler. Mgr Turinaz, évêque de Nancy – « l'un de ceux qui se préoccupe le plus (je ne dis pas le mieux) de la chose publique » dit la correspondance de Paul Viollet²³¹ –, affirme ainsi dans une lettre pastorale de février 1906, reproduite dans les colonnes du *Siècle* (journal dreyfusard) lors d'une polémique qui l'opposa à l'historien Paul Sabatier : « ce sera l'éternel honneur des catholiques français de cette époque, qu'on n'en trouve pas un seul, du moins parmi ceux qui n'ont pas tout d'abord trahi leur foi, qui approuvent les traitres et qui ne repoussent avec une suprême indignation ceux qui maudissent l'armée, nient la patrie et insultent le drapeau national »²³².

Verdict lapidaire, auquel un catholique dreyfusard comme Paul Viollet s'efforcera d'opposer un démenti formel. Peine perdue, si l'on en croit la réaction de Mgr Turinaz, qui informé d'une telle réaction se contentera de remplacer sa formule initiale par cette autre : « la très immense majorité des catholiques français ». A quoi Edouard Drumont, qui s'était empressé de relayer l'information dans sa *Libre parole*, ajoute : « on avait à peu près oublié ce comité [le Comité catholique pour la Défense du droit, organe de Paul Viollet] », en regrettant que « le triomphe des Juifs, donne des fruits si amers pour les catholiques »²³³.

Bref, si les catholiques passèrent en cette fin de siècle pour les alliés naturels de l'armée, partisans de l'alliance du sabre et du goupillon et ennemis des Juifs qu'ils voient d'un mauvais œil progresser dans la hiérarchie militaire, le fait est plus vrai encore lorsqu'on évoque les jésuites. Véritable fer de lance de la société conservatrice, ils réussirent le tour de force de faire converger vers eux tous les tirs – et il y en eut – du camp dreyfusard et anticlérical. Or, un personnage verra son nom « chaque jour, livré à toutes les haines, à toutes les colères », à tel titre qu'on pourra dire en l'entendant : « C'est le Jésuite ! » et que lui-même dira : « Mon nom n'est qu'un symbole »²³⁴ – c'est le R. P. Stanislas du Lac.

Qui fut le père du Lac ? Tout d'abord un prélat entièrement pénétré de sa charge. L'unique rejeton par son père d'une haute lignée auvergnate qui avait renoncé à sa fortune et à sa descendance pour entrer dans les ordres. C'est ensuite un homme qui, bien que né à Paris,

²³¹ Lettre de Léon Chainé à Paul Viollet, 13 février 1906. Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

²³² *Le Siècle*, 15 février 1906.

²³³ *La Libre Parole*, 9 mars 1906.

²³⁴ Cité par Paul Duclos, *Catholiques et juifs autour de l'Affaire Dreyfus*, Paris : *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1978 (n°172), p. 47.

est Flamand par sa mère. Il revendiquera d'ailleurs son appartenance lilloise lors d'une messe célébrée dans la basilique de Notre-Dame de la Treille en novembre 1900²³⁵. C'est enfin l'ami intime du comte de Mun qui ne cesse de prendre la défense de ce « saint et éminent religieux »²³⁶ dans la presse catholique, en particulier lorsque la presse anticléricale se déchaîne contre lui²³⁷.

Chrétien authentique, ayant des attaches nordiques et représentant du catholicisme social : il est bien difficile d'imaginer que ce supérieur hiérarchique discret, mais efficace, au tempérament passionné et aux puissantes relations, muni d'une éloquence et un charme unanimement remarqués, n'ait pas exercé sur un modeste subordonné partageant avec lui des données similaires un réel ascendant. C'est pourquoi Georges Bidault n'hésitera pas à le présenter comme le « maître à penser de la famille De Gaulle »²³⁸. Et si le propos est sans doute un peu exagéré, il n'est certainement pas sans fondements. La lettre envoyée en 1872 par Henri de Gaulle, déjà citée, montre à cet égard que ce dernier, dès sa jeunesse, ne craignait pas d'afficher sa complète déférence.

II. 3. Du Lac, Drumont et l'antisémitisme

On aurait tort de voir en De Mun ou Du Lac des antisémites systématiques à la manière de Drumont, directeur du premier organe antisémite de France et auteur d'un des plus grands succès de librairie, *La France juive*, qui connaîtra quelque 200 éditions, versions populaires et continuations non comprises. L'entrevue qu'aura Du Lac avec Joseph Reinach²³⁹, par l'intermédiaire de leur amie commune Mme Dreyfus-Gonzalès, épouse d'un Juif converti sans lien de famille avec Alfred Dreyfus mais ayant gardé des sympathies dans le camp dreyfusard, montre assez l'ouverture dont il était capable. La même chose pourrait être dite du comte de Mun, pour qui « Dreyfus-Gonzalès n'est pas un juif »²⁴⁰ : constat très simple que Drumont se révélera toujours incapable de faire. Quant à fréquenter de vrais israélites tels que Reinach, comme le fera Du Lac, seuls des esprits modérés par de vrais sentiments chrétiens y pouvaient consentir. Il est vrai que la rencontre se solda par un échec dont on trouve le détail dans le cinquième volume de la monumentale *Histoire de l'Affaire Dreyfus*²⁴¹, brouillant

²³⁵ « On sait que le R. P. du Lac est Lillois et que, comme il l'a rappelé, ses pères et mères reposent dans l'un des cimetières de la ville de Lille ». *L'Univers* du 15 novembre 1900.

²³⁶ *L'Univers*, 1^{er} juin 1899.

²³⁷ *L'Univers*, 22 mars 1900.

²³⁸ Georges Bidault, *D'une résistance à l'autre*, Paris : Les Presses du Siècle, 1965, p. 91.

²³⁹ Fils d'un banquier allemand, Joseph Reinach (1856-1921) est un avocat, journaliste et homme politique dont le nom reste attaché à l'affaire Dreyfus. Premier député dreyfusard, il milite sans relâche pour une révision aux côtés de ses deux frères Salomon et Théodore, tous deux membres de l'Institut, et devient par la suite historien des événements.

²⁴⁰ Paul Duclos, *Catholiques et juifs*, *op. cit.*, p. 43.

²⁴¹ Joseph Reinach, *Histoire de l'Affaire Dreyfus : Rennes*, Paris : Eugène Fasquelle, 1905. Pour la version du Père du Lac (sensiblement divergente) voir HARRIS Ruth, *L'homme de l'île du Diable, une histoire des passions dans l'Affaire Dreyfus*, Paris : Presses de la cité, 2015.

définitivement Reinach avec son amie Dreyfus-Gonzalès. L'ouverture a ses limites, et elle est à sens unique : il n'empêche que l'événement montre de la part de l'ecclésiastique comme de l'aristocrate, un principe de réalité et une pratique de la tempérance dans un univers par ailleurs largement dévolu à l'idéologie et la doctrine.

Ni Stanislas Du Lac ni Albert de Mun ne furent des antisémites forcenés. Il serait exagéré en revanche de dire qu'ils n'eurent rien de commun avec l'antisémitisme. Comment comprendre, autrement, leur amitié avec Edouard Drumont, dont Du Lac ira jusqu'à lire les épreuves²⁴² ? De la même manière, de Mun fréquentera le brutal polémiste dans le contexte de la Chambre des députés. Et à qui fait observer que Drumont ne fut pas croyant, la presse anticléricale répond complaisamment que tous ces personnages « jouent chacun un air différent mais concordant dans l'orchestre clérical, apostolique et romain »²⁴³. A tel point que *La libre parole*, fondée par Drumont en 1892, sera à l'occasion considérée comme « l'organe des jésuites »²⁴⁴.

Il est vrai que l'amitié avec Drumont ne tiendra pas. Du Lac, qui le confesse et le pousse à régler sa vie – notamment sur le chapitre de sa situation matrimoniale et semble-t-il avec un certain succès –, relève que leur amitié n'aura finalement « servi qu'à faire atténuer à Drumont bien des pages de sa *France juive* »²⁴⁵. « Lorsqu'il perdit toute mesure dans ses attaques contre les juifs, les conservateurs et les évêques », poursuit le prêtre, « je crus que mon devoir était de me séparer de lui ». Un temps redevenus « amis » (sans retrouver toutefois « l'intimité d'autrefois ») ils finiront eux aussi définitivement brouillés, de même que le comte de Mun qui refermera *La fin d'un monde* avec « un vrai dégoût pour ce monceau de calomnies, une sincère tristesse devant une si profonde méconnaissance du sentiment chrétien »²⁴⁶.

Qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est tant sur le plan des idées que les deux hommes réprouvent Drumont que sur les moyens employés pour les faire aboutir, l'outrance verbale exclusivement destinée à salir, ainsi qu'une très fâcheuse tendance à tout mélanger, à tout mouiller dans ses diatribes, et notamment la hiérarchie catholique. Drumont est d'un tempérament immaîtrisé. Là est le réel point de divergence. Pour ce qui est des principes, certains, et non des moindres, seront à l'occasion bien partagés. Lorsque l'historien Adrien Dansette affirme que « presque tous les catholiques sociaux furent, à un moment ou un autre, antisémites »²⁴⁷, le cas se vérifie assez ici. En 1892, le comte de Mun confie à un correspondant : « Ne pouvons-nous pas nous passer des juifs et de leur argent ?... Vous allez me trouver bien « vicaire breton », bien « Drumont », mais là-dessus, ils ont raison »²⁴⁸. Voilà

²⁴² Paul Duclos, *Catholiques et juifs*, *op. cit.*, pp. 39-53.

²⁴³ *La Calotte*, 22 mai 1898.

²⁴⁴ Paul Duclos, *Catholiques et juifs*, *op. cit.*, p. 41.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 40.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 40.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 42.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 43.

le fond commun de ce milieu, qui de la plus obscure ordination jusqu'au pontificat, en passant par toutes les accointances des hommes du monde imbus de religion, présente souvent sur ce point une remarquable unité. C'est pourquoi Clemenceau peut décrier en Du Lac non seulement un antidreyfusard, mais un homme qui « tient son juif, et ne le veut pas lâcher »²⁴⁹.

III. « La composition de Saint-Cyr » : un épisode méconnu

III. 1. Henri de Gaulle au cœur de la tourmente

Si la destinée n'a pas placé le père de Charles de Gaulle en situation de produire à notre intention des archives décisives capables de prouver ou d'infirmer son dreyfusisme présumé, une circonstance au moins le propulsa au cœur même de l'arène, entre cléricaux et républicains. Totalement ignoré par l'historiographie, cet événement dont le hasard voulut qu'il se déroulât en juin 1898, c'est-à-dire en plein procès Zola, fournit des éléments non négligeables d'information dont il faut révéler brièvement la teneur.

A la fin du XIX^e siècle, un lieu prépare spécifiquement aux concours d'entrée des grandes écoles militaires, « pépinière d'excellents élèves pour les grandes écoles, pour Saint-Cyr notamment »²⁵⁰. Il s'agit de l'école Sainte-Geneviève, où officie en ce temps-là Henri de Gaulle sous la direction conjointe d'Albert de Mun et de Stanislas du Lac.

Lorsque, après le décès du Père du Lac en 1909 *La Croix* rendra hommage aux dix années de son rectorat dans l'école de la rue des Postes, elle ne manquera pas de signaler que « ces Postards sont aujourd'hui partout. Ils peuplent l'armée, la marine, les grandes administrations. On les rencontre dans les affaires, dans les lettres, et même sous la coupole de l'Institut. Or, à part quelques voix discordantes – où n'y en a-t-il pas ? – tous ces hommes, officiers, marins, ingénieurs, grands industriels, littérateurs ou savants sont unanimes à proclamer l'exceptionnelle influence du P. du Lac sur ses élèves et le caractère inoubliable de son action sur eux »²⁵¹.

De l'autre côté de la ligne de démarcation qui traverse en ce temps la société française, on s'étonne tout autant qu'une seule école fournisse à la nation autant de ses élites. Mais on est moins disposé à y trouver des motifs aussi respectables. Et puisque les jésuites traînent derrière eux une réputation d'intrigue, l'école fut à deux reprises au moins accusée de trafiquer les examens d'entrée afin de propulser une clique aux commandes de l'Etat. Phénomène qui expliquerait à la fois les excellents résultats de cette institution et

²⁴⁹ Cité par *L'Univers*, 20 novembre 1898.

²⁵⁰ *La Croix*, 26 novembre 1935.

²⁵¹ *La Croix*, 31 août 1909.

« l'atmosphère de sacristie »²⁵² qui, entend-on couramment, imprègne alors les officines d'Etat-major.

Le premier scandale éclate en 1876. A l'été 1898, dans un contexte propice à toutes les suspicions, l'énoncé d'un examen d'entrée s'avéra correspondre au terme près à celui d'un exercice de préparation donné à l'école Sainte-Genève. Or le professeur responsable de cette préparation n'est autre que Henri de Gaulle, placé pour un temps, bien malgré lui, dans l'œil du cyclone.

L'information s'ébruitant rapidement, elle pousse le ministre de la Guerre, le général Billot (déjà accusé par Zola dans *L'Aurore* et qui avait assigné ce dernier en justice au mois de février), à faire annuler la composition. La chose n'est cependant pas du goût du comte de Mun, qui préside le Conseil d'administration de l'école, et fait savoir son opinion dans une lettre ouverte dûment répercutée par la presse cléricale. Sans s'attarder de trop sur la coïncidence (pour autant qu'une coïncidence puisse être expliquée), le champion du catholicisme social y récuse donc toutes les accusations, prenant la défense du professeur de Gaulle jugé « au-dessus d'un tel soupçon » : « la parole de cet ancien soldat, blessé en 1870, officier de l'armée territoriale et chevalier de la Légion d'honneur, ne peut être mise en doute »²⁵³. Après enquête, le ministre emboîte le pas de cette défense bien orchestrée pour disculper d'un même trait l'école et l'enseignant incriminé. Enfin, le 15 juin, une troisième lettre pleine de dignité, signée Henri de Gaulle, prend à témoin ses deux prédécesseurs pour se rétablir dans son honneur²⁵⁴. C'est ainsi que se conclut l'affaire ; côté conservateur tout au moins.

Car pour ce qui est de la presse libérale, les choses pouvaient difficilement en rester là. On ne se priva pas de dénoncer cette prétendue convergence entre un exercice de préparation et la réalité d'un examen où réussissaient, depuis des années, les élèves des écoles religieuses. L'événement, prétendait-on, portait la signature du « complot ourdi par les bureaux de la rue Saint-Dominique et de la rue des Postes »²⁵⁵. Un article du *Radical* signé Arthur Ranc (radical militant que *La Croix* fustige comme « un des gros personnages du Syndicat » ou « de la secte »²⁵⁶), résume bien quelle idée on se fait dans les milieux anticléricaux de « ces bons postards » :

N'est-il pas tout à fait miraculeux, c'est l'histoire d'hier, que la Commission chargée de donner les compositions françaises pour l'Ecole de Saint-Cyr ait choisi comme sujet « une lettre de Colbert à Louis XIV pour lui proposer la fondation de l'Académie des sciences » et que, justement, un mois avant, le professeur de littérature française à l'école Sainte-

²⁵² *L'Humanité*, 13 janvier 1924.

²⁵³ *Les Annales catholiques* (tome III, 1898, pp. 20-28) reprendront intégralement les trois lettres de De Mun, Billot et de Gaulle dans leur livraison de juillet-septembre.

²⁵⁴ *La Croix*, 17 juin 1899. *Le Gaulois*, 16 juin 1898.

²⁵⁵ *L'Aurore*, 13 janvier 1898.

²⁵⁶ *La Croix*, 1^{er} février 1898.

Geneviève ait indiqué le même sujet à ses élèves, futurs candidats ? Oui, c'est miraculeux, car on conviendra bien que Colbert n'est pas d'une actualité bien palpitante.

Oui, c'est un miracle dû à sainte Geneviève, à son intervention auprès du Très-Haut. (...) Le professeur de la rue des Postes a si bien été éclairé par une révélation divine, qu'il n'a pas eu le moindre doute, la moindre hésitation. Non seulement il a indiqué à ses élèves-candidats « la lettre de Colbert à Louis-XIV » comme un sujet de composition possible et même probable, mais pour mieux appeler leur attention, pour bien leur montrer qu'il les mettait en possession d'un excellent tuyau, il leur en dicta « un plan détaillé ». (...) C'est ainsi que les bons postards entrent chaque année, en bande compacte, à l'Ecole polytechnique et à Saint-Cyr ». (...) Pas un mot de plus ! Les postards sont la pépinière de l'Etat-major. Je ne veux pas être accusé de porter atteinte à l'honneur de l'armée.²⁵⁷

Aux yeux d'un dreyfusard, la rue des Postes représente le creuset où se fomentent les coups d'Etat, les machinations et les complots de tous ordres contre la République. Ce lieu, en outre, traîne derrière lui une solide réputation d'antisémitisme. « C'est parce que Dreyfus est juif », écrit Lucien Victor-Meunier dans *Le XIX^e siècle*, « qu'il était mal vu à l'état-major, de ses camarades en général venus de la rue des Postes : c'est parce qu'il est juif qu'il a été soupçonné, accusé, arrêté »²⁵⁸. Et l'on dénonce à qui mieux mieux les *jésuitières* : « jésuitière de l'état-major »²⁵⁹, « jésuitière de la rue des Postes »²⁶⁰, « jésuitière de l'X »²⁶¹. « Les sentiments de la Jésuitière bottée contre tout ce qui ne subit pas la direction du Père Du Lac », lance Clemenceau un an après l'incident, « sont connus par de trop nombreux exemples »²⁶². Et l'on connaît la phrase de Zola dans son fameux « J'accuse » : « Ah ! quel coup de balai le gouvernement devrait donner dans cette jésuitière, ainsi que les appelle le général Billot lui-même »²⁶³. « Le corps d'officiers recrutés pour plus d'un tiers dans les officines cléricales de l'enseignement secondaire », conclut plus tard le même journal, « est devenu une vaste jésuitière et l'armée républicaine d'aujourd'hui est cent fois moins démocratique que l'armée impériale »²⁶⁴.

Face à tant de préventions, il faudra tout le talent polémiste du comte Albert de Mun pour faire barrage à l'idée d'une collusion totale entre jésuitisme et antidreyfusisme :

La moyenne des candidats admis aux deux grandes Ecoles militaires, et sortant de la rue des Postes (...) est, pour l'Ecole Polytechnique, d'un peu moins d'un dixième, pour l'Ecole de Saint-Cyr d'un peu plus. Je préférerais qu'il en fût autrement ; mais je dis la vérité. (...)

²⁵⁷ *Le Radical*, 27 juin 1898.

²⁵⁸ *Le XIX^e siècle*, 12 octobre 1898.

²⁵⁹ Sous la plume du même Ranc, dénoncé par Arthur Meyer dans *Ce que mes yeux ont vu* (Paris : Plon-Nourrit 1912, p. 163).

²⁶⁰ *L'Aurore*, 17 janvier 1898.

²⁶¹ *L'Aurore*, 3 mai 1899.

²⁶² *L'Aurore*, 9 août 1899.

²⁶³ *L'Aurore*, 13 janvier 1898.

²⁶⁴ *L'Aurore*, 26 février 1900.

Ni le général Mercier, ni le général Billot, ni le général de Boisdeffre, ni le général Gonse, ni le colonel du Paty de Clam, ni Esterhazy, ni Henry, ne sortaient de la rue des Postes. Voilà la vérité. Après cela on nous dit : c'est l'enseignement des Jésuites qui a permis aux officiers de l'état-major d'accomplir leurs « abominables machinations ».²⁶⁵

Les jésuites dirigent l'armée ? Mensonges, répond de Mun, plus fin ici que le journal *La Croix* qui fonçait tête baissée dans la polémique en affirmant : « Quelle meilleure preuve de l'excellence de la religion ! »²⁶⁶ Mensonges, renchérit le Comte, provenant d'esprits ayant perdu tout sens moral, et que seule la bénévolence du Père du Lac – saint homme qui évolue au-dessus des préoccupations communes – permet alors de laisser dire !

Le point de vue sera à l'occasion repris par l'historiographie. Adrien Dansette, monarchiste notoire, affirmera pareillement que « le Père du Lac, le moins mystérieux des hommes et fort peu doué pour le rôle que lui prête la légende vite répandue, ne jouit même pas d'une autorité particulière au sein de son ordre »²⁶⁷. Est-ce si sûr ? Il semble en tout cas que ce soit donner un peu vite raison au principal intéressé qui proclamait : « Je jure, devant Dieu, que je n'ai jamais fait de politique ! »²⁶⁸ Mais quel sort réserver, dans ce cas, à la lettre que lui envoie Henri de Gaulle en 1872, la seule qui soit parvenue jusqu'à nous ? A une époque où le Révérend Père (déjà proche d'Albert de Mun) dirige la conscience du général Boisdeffre, chef d'Etat-major de l'Armée, Henri de Gaulle qui a personnellement travaillé pour le marquis de Talhouët-Roy (ancien ministre, député de la Sarthe, l'un des trente chargés de rédiger une constitution pour la France après la chute du Second Empire) lui fait parvenir une liste des 45 noms composant la Commission chargée de réorganiser l'armée²⁶⁹ ! Sans préjuger de la manière dont du Lac s'occupa de politique, il est bien difficile d'affirmer qu'il n'y toucha jamais.

Le plus intéressant, cependant, n'est pas là, mais c'est de voir avec quelle constance le père du futur Général, jusqu'à la fin – une autre lettre de sa main, datée de 1917, est limpide à ce sujet²⁷⁰ – demeura le fidèle serviteur des l'ordre des jésuites. Partant, de constater la permanence d'une culture politique dans la famille de Gaulle. Culture politique fortement marquée au sein du spectre politique et face aux événements du temps.

²⁶⁵ Albert de Mun, *La loi des suspects : lettres adressées à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres*, Paris : Plon, 1900, pp. 47- 48.

²⁶⁶ *La Croix*, 1^{er} février 1898.

²⁶⁷ Adrien Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris : Flammarion, 1965, p. 557.

²⁶⁸ Paul Duclos, *Catholiques et juifs*, *op. cit.*, p. 51.

²⁶⁹ Archives jésuites de la Province de France.

²⁷⁰ « Puissé-je au moins, être dans mes dernières années ce que j'aurais dû être toute ma vie et me rendre moins indigne des saints religieux qui ont élevé ma jeunesse ! » écrira-t-il alors. « Combien je suis fier de penser que j'ai contribué à former ceux qui continuent la tradition ! » Lettre du 28 novembre 1917, Archives de Vanves.

III. 2. Le dreyfusisme gaullien : la fin d'un mythe ?

Pour ce qui est de l'affaire des fuites, les choses en restèrent là. Si Henri de Gaulle n'y fut jamais l'objet d'attaques *ad hominem*, c'est qu'il ne fut jamais rien d'autre – ainsi l'avait-il voulu – qu'un simple pédagogue, et non un personnage public. Il n'en fut pas moins personnellement impliqué dans ce scandale qui montre par le menu, non seulement l'ampleur des tensions politiques et sociales qui dominaient la France de cette époque, mais encore la place précise qu'y pouvait occuper ce professeur de talent. Place peu compatible, il faut l'avouer, avec des opinions dreyfusistes, quels qu'aient été par ailleurs le détail de ses sentiments intimes. On se demande par quel « miracle » un personnage de l'envergure d'un simple employé, projeté au cœur des combats à l'apogée de l'Affaire, aurait pu se trouver assez d'étoffe pour contrarier le puissant parrainage qui lui servait de bouclier.

« Il n'y a plus que deux parties en France », affirme alors le journal *La Croix* : « la faction des youpins et le parti français »²⁷¹. Qu'une conjoncture aussi polarisée ait permis au « Père de Gaulle » de désavouer l'action de ses supérieurs, dont il admire non seulement l'esprit et la morale, mais dont il dépend aussi sur un plan matériel ; qu'un pareil personnage ait seulement pu se juger en position d'exprimer des opinions qui seraient à coup sûr passées pour inadmissibles : il y a là une impossibilité aussi grande que celle qui l'aurait fait se dire, dans ce milieu et en ce temps, ouvertement laïque, libre-penseur, et pourquoi pas juif. Lorsque, deux ans à peine après cet événement, Albert de Mun dépeindra l'affaire comme ce « lamentable débat » où « l'immense majorité des catholiques, comme l'immense majorité des Français » resta toujours « du côté de l'armée »²⁷², on n'a pas l'impression qu'il ait eu à tolérer sous sa direction une personne issue de l'infime minorité des catholiques attachés à considérer les choses sous un angle opposé au sien.

En outre, rien ne permet de croire que dans le secret de son cœur Henri de Gaulle ait réellement pu croire à l'innocence d'un officier israélite unanimement condamné par la hiérarchie militaire, la hiérarchie ecclésiastique, comme de tout ce qui comptait autour de lui de têtes pensantes et agissantes respectant la patrie et les traditions. Les rares morceaux qui nous soient parvenus de son cru ne le présentent pas, sur le plan de la sensibilité, en rupture avec son entourage. Bien au contraire. Ils se révèlent tous d'une remarquable lisibilité qui et montrent à l'évidence que le professeur est resté toute sa vie ce qu'il était.

Le jeune orateur éloquent de 1879 qui informait ses camarades de la Conférence Olivaint sur « les conséquences du cartésianisme »²⁷³ n'est pas différent du professeur de 1889 qui discourt sur « *L'Emile* de Jean-Jacques Rousseau et son influence au dix-huitième siècle »

²⁷¹ *La Croix*, 1^{er} février 1898.

²⁷² Albert de Mun, *La loi des suspects*, *op. cit.*, p. 50.

²⁷³ David Colon, *Un cercle d'étudiants catholiques*, *op. cit.*, p. 44.

(l'annonce paraît dans *L'Univers*²⁷⁴) devant un parterre du Cercle des étudiants catholiques du Luxembourg, « réunion fortuite d'hommes que les mêmes pensées préoccupent, que les mêmes espérances et la même foi soutiennent, que les mêmes sentiments inspirent » et qui « se rassemblent chaque semaine pendant une heure ou deux pour causer ensemble de tout ce qui est digne d'intéresser et d'instruire un chrétien » (*dixit* le même journal en date du 26 novembre 1891). Pas plus qu'il ne diffère du directeur d'établissement qui prononcera l'oraison funèbre d'anciens élèves morts au combat dans ce style élevé dont héritera son fils – émaillé, dans son cas, de citations de la Vulgate : « écoutez la France chrétienne qui, demain, demandera des prêtres pour achever l'œuvre de nos soldats (...) Puisse enfin la France, rachetée par notre sang, goûter bientôt la paix victorieuse : *ad dirigendos pedes nostros in viam pacis !* »²⁷⁵.

Aurait-il pu, là encore, en être autrement ? Comment ce formateur de jeunes consciences chargé d'enseigner la voie droite, aurait-il pu remettre en cause la sacro-sainte adhésion au triptyque de l'armée, de la patrie et du Dieu catholique qui servait alors de dénominateur commun à tout son milieu, lui qui sert la messe à sept heures chaque matin dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, pense tant de mal de la modernité (on le sait refuser le « stylographe » et préférer au « taximètre automobile » un « honnête fiacre »²⁷⁶) et tant de bien de Joseph de Maistre ?

Il est vrai qu'aucune archive, parmi les éléments dont on dispose, ne vient montrer formellement le contraire. Mais un raisonnement historique ne saurait s'effectuer par l'absurde, ni sur le seul témoignage d'hommes qui, à la fois juges et partie, ne sauraient être indifférents aux termes même de cette question. Autant on a du mal à concevoir comment Henri de Gaulle aurait pu ménager une place, en une unique occasion, à une pensée qui aurait pris le contrepied de ce que toutes les sources indiquent, autant on saisit bien l'intérêt qu'a pu constituer pour la famille ou la mémoire gaulliste le fait de s'aligner sur une sensibilité contemporaine qui, sur ce point, a connu un complet revirement, afin de présenter des faits invérifiables sous un jour plus présentable.

Il reste tout de même, avant d'opter pour un jugement aussi définitif, à évoquer un pan du personnage laissé en souffrance : son accointance possible, proposée par l'historien Vincent Duclert, avec la grande figure catholique et dreyfusarde que fut l'historien Paul Viollet.

²⁷⁴ *L'Univers*, 10 avril 1889.

²⁷⁵ *Bulletin paroissial de Saint-Thomas d'Aquin*, août-septembre 1917, p. 11.

²⁷⁶ Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, *op. cit.*, p. 21

IV. Paul Viollet : une « influence cachée » ?

IV. 1. Un historien catholique et dreyfusard

Certes, il y eut Paul Viollet. Un personnage de premier ordre dans la chronique mouvementée de la construction républicaine, à la fois intellectuel de haut vol, historien réputé, membre de l'Institut, doublé d'un chrétien convaincu ; un homme d'une intégrité telle qu'elle le donnerait en exemple à n'importe quelle époque. Personnage injustement oublié qui, comme le dira le député Aynard, « personnifie la conscience, qui ne sépare pas sa croyance de l'idée de justice pour tous »²⁷⁷. Bref, du côté catholique et sur le présent sujet, l'exception qui confirme la règle : le catholique dreyfusard.

Dreyfusard à tel point que l'Affaire résume tout son engagement. Comme le lui écrira son associé Paul Bureau quelques années avant l'acte final qui débouchera sur la réhabilitation du capitaine déchu : « les Catholiques ont eu un rôle si piteux et si attristant en cette affaire qu'il est de notre devoir strict de faire *les plus grands* efforts pour assurer le triomphe du Droit »²⁷⁸. C'est donc après s'être éloigné de ses coreligionnaires, pris en flagrant délit de contradiction avec les principes de l'Évangile, mais aussi après avoir délaissé la Ligue des Droits de l'homme jugée trop anticléricale à son goût (le droit, estime Viollet, devant servir aussi bien à protéger les libertés des congrégations chrétiennes que celle d'un officier israélite), que l'homme se décide finalement à lancer un mouvement de son invention. Le Comité catholique pour la défense du droit est né. Son programme ? Combattre d'un même front « le mal profond causé au pays par deux fléaux : l'antichristianisme et l'antisémitisme »²⁷⁹. Sorte de troisième voie, qui à défaut d'être politiquement très viable, concourt certainement à poser pour l'avenir les bases d'une réconciliation nationale.

Et il est vrai que Charles de Gaulle empruntera un chemin parallèle après 1940 pour diriger la France, ralliant sous sa bannière aussi bien les « laïcards » que les chrétiens convaincus, les socialistes que les libéraux. Il sera même capable, dès son exil à Londres, de faire collaborer ensemble des Juifs et des antisémites. La question se pose donc d'une influence du catholicisme progressiste sur la famille de Gaulle, qui aurait pu passer par la personne de Paul Viollet. Hypothèse séduisante. Encore faut-il qu'elle trouve des fondements suffisamment solides. Car au rebours de ce qui apparaît avec le Père du Lac, peu de choses, ici, viennent attester qu'un lien réel ait pu réunir ces hommes.

La seule qui soit réellement consistante concerne non pas le père de Charles de Gaulle, mais son grand-père, Julien-Philippe, qui bien que presque deux fois plus âgé que Paul Viollet s'était assis sur les mêmes bancs de l'école des Chartes – probablement comme élève

²⁷⁷ Lettre du 1^{er} juillet 1901, Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

²⁷⁸ Lettre du 26 mars 1903, Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

²⁷⁹ Déclaration de principes de 1899, reproduite dans la brochure *Comité catholique pour la défense du droit 1899-1900*, Paris, 1900.

bénévole – et fréquenta ensuite le même milieu de philologues érudits, amateur d’anciens actes et de vieux cartulaires, milieu qui même sur la scène parisienne n’impliqua jamais qu’un nombre limité d’hommes.

A l’instar de son jeune condisciple, Julien de Gaulle adhéra au cours de son existence à plusieurs sociétés savantes, comme la « Société de l’histoire de France » qu’il intégra après publication de son *Histoire de Paris*²⁸⁰ en 1840 (année de naissance de Paul Viollet), ou encore la « Société d’histoire de Paris » qui rendra d’ailleurs compte de son décès en 1884 à côté de celui du propre père de Paul Viollet, secrétaire de cette société²⁸¹.

Les deux hommes se connaissaient donc à l’évidence. Sur un plan professionnel, Paul Viollet fait plusieurs fois référence à la *Vie de saint Louis*, deuxième et dernier grand chantier de son confrère de Gaulle, dans ses propres travaux : *Les établissements de Saint Louis* – publiés pour la Société de l’histoire de France – et une *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*. De même dans plusieurs fiches de travail, soigneusement conservées dans leurs rangements d’origine aux Archives nationales, notamment celles classées sous la rubrique « Juifs » où Viollet n’hésite pas à relever les vexations dont furent victimes les communautés mosaïques parisiennes au XIII^e siècle en se basant sur les travaux de son collègue de Gaulle²⁸².

Les deux hommes se connaissaient, la chose est entendue. De là à dire qu’ils se connaissaient bien ou qu’ils se fréquentaient, à plus forte raison que Julien de Gaulle ait pu transmettre par la suite une conscience dreyfusarde inspirée par Viollet à sa propre descendance, il y a un pas qu’on ne franchit pas aisément.

IV. 2. Julien de Gaulle et Paul Viollet

Car sur bien d’autres points, leurs chemins se séparent. Entre un homme élevé dans la tradition monarchiste, éduqué au Petit Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ayant évolué comme Renan vers « l’émancipation philosophique »²⁸³ avant de s’en revenir à la piété des Pères sous la pieuse influence de ses fils et de son épouse, et un catholique progressiste, républicain, philosémita et entiché des Droits de l’homme, se déploie un véritable abîme qui n’implique pas seulement des opinions personnelles, mais très certainement des options

²⁸⁰ Discours de M. Paul Bouteiller, Président de la Société de l’histoire de France en 1992, *Annuaire-Bulletin de la Société de l’histoire de France 1991-1992*, Paris, pp. 111-120.

²⁸¹ Voir Charles Jourdain, *Discours prononcé à l’assemblée générale de la Société de l’histoire de Paris le 13 mai 1884*, Paris, 1884.

²⁸² Une fiche intitulée « Thalmud brûlé par ordre de St Louis » mentionne ainsi : « St Louis fit brûler le livre des Juifs. Cependant je ne vois d’ordonnance sur les Juifs qu’en 1269. T. I. p. 294. Le Nain de Tillemont. Vie de St Louis t. II 1847 p. 408 ». Archives nationales, AB/XIX/3244.

²⁸³ Ernest Renan, *Souvenirs d’enfance et de jeunesse*, Paris : Calmann Lévy, 1883, p. 181. Né quelques années plus tard, et venant de Bretagne, le séminaire que fréquentera Renan aura retrouvé tout son lustre sous la direction de Mgr Dupanloup.

politiques et sociales déterminantes en un temps où tous ces éléments se révélaient facilement clivants.

Paul Viollet, personnage très en vue, a laissé suffisamment de documentation derrière lui pour qu'on puisse aujourd'hui se faire une idée juste de ses engagements et de ses idées. Sont-elles compatibles avec les propres positions de la famille de Gaulle ? Plusieurs lettres de sa main, en particulier, sont à cet égard éclairantes.

Lorsqu'il écrit au supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes, le 27 avril 1901, il apparaît sous un jour qui ne fut jamais celui d'aucun de Gaulle à cette époque. Et s'il est vrai qu'on peut trouver à son style quelques similitudes avec la prose de la France Libre, ce n'est pas tant en raison d'influences occultes que parce que Paul Viollet, plus simplement, était en avance sur son temps. Se plaçant de lui-même en retrait de la mêlée, il avait dépassé les dissensions en cours tout en demeurant préoccupé par le sort de sa patrie.

La Chambre des Députés a voté à l'unanimité l'affichage de la *Déclaration des Droits de l'homme* dans toutes les écoles publiques. Les députés catholiques ont voté cet affichage parce qu'ils considèrent avec raison que la Déclaration des Droits de l'homme est aujourd'hui leur seule sauvegarde, celle de tous les Français sans aucune exception. Il serait à mes yeux très souhaitable que cette sage démonstration fût suivie d'une mesure vraiment bien naturelle : nous voulons dire l'affichage de la Déclaration non seulement dans les écoles publiques, mais aussi dans toutes les écoles privées : ainsi serait affirmée l'union de tous les Français dans l'amour et dans le respect des principes de la société moderne.²⁸⁴

On voit mal comment l'un quelconque des membres de la famille de Gaulle, si bien en phase avec la grande presse catholique du temps aurait pu souscrire à un tel raisonnement. *La Croix*, *L'Univers*, *Le Gaulois*, plus tard *L'Action française*, reprennent régulièrement leur nom dans la rubrique mondaine ou celle des promotions scolaires, professionnelles et commerciales

Ainsi *La Croix*, par exemple, mentionne les fils de Gaulle dans la traditionnelle distribution des prix de l'Immaculée-Conception²⁸⁵. Elle annoncera aussi l'entrée de Charles de Gaulle à Saint-Cyr. Rien d'extraordinaire jusque-là. L'annonce du mariage de Xavier de Gaulle, l'aîné de la fratrie, avec Germaine Gourdon, « fille de notre collaborateur M. Pierre Gourdon, et petite-fille de Me Deleprouve, ancien avocat de La Croix », est plus intéressante²⁸⁶. Pierre Gourdon, futur grand-père de Geneviève de Gaulle Anthonioz, est membre d'une famille alliée aux Chesnelong. Les mêmes noms, périodiquement réactivés, traduisent une stratégie d'alliances entre grandes familles catholiques qui se perpétueront jusqu'au XX^e

²⁸⁴ Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

²⁸⁵ *La Croix*, 5 août 1899.

²⁸⁶ *La Croix*, 9 octobre 1919.

siècle avec les propres enfants de Charles de Gaulle. Celles-ci impliquent nécessairement des convergences culturelles. Pour Elisabeth, ce sera la famille de Boissieu, bien représentée au sein de la Compagnie de Jésus dont un membre, recteur de l'école Sainte-Geneviève de Versailles, apparaît en 1935 aux côtés du colonel de Gaulle²⁸⁷. Et pour Philippe la famille de Montalembert, qui avait donné au siècle précédent l'une des principales figures du catholicisme social.

C'est au directeur de *La Croix* que s'adresse une autre lettre de Paul Viollet. Elle est datée de 1900. L'organe, à cette époque, est renommé pour son antisémitisme obsidional. Il avait agi de manière si inconsidérée qu'il venait d'être amputé de sa direction, sous le double coup d'une condamnation papale (condamnation morale) et des tribunaux civils. Un nouveau directeur avait donc pris les rênes : ce devait être le jeune Paul Féron-Vrau, digne représentant de ce milieu des grandes familles catholiques du Nord d'où sortent les de Gaulle, celui-là même qui, on s'en souvient, avait épousé une parente de Charles Kolb-Bernard. Loin d'avoir été propulsé à ce poste par hasard, Paul Féron-Vrau y avait accédé pour cette raison même, la chose faisant office de référence.

Le choix de Féron-Vrau, homme sérieux, garantissait d'un côté une gestion plus sage que celle de ses prédécesseurs. Mais c'était aussi l'assurance que le journal ne changerait pas de ligne. L'intéressé, du reste, allait se permettre une mise au point dès sa première tribune, qu'il conclut d'une formule : « la *Croix* sera toujours la *Croix* »²⁸⁸. Pour preuve de sa bonne volonté, il place immédiatement la rédaction du journal sous l'autorité d'un ami lillois qui avait exercé ses talents à *La Croix du Nord*, Henri Masquelier, plus connu sous le pseudonyme de « Cyr », prototype de l'antisémite chrétien dont il a déjà été question. Mêmes noms, mêmes milieux, mêmes idées...

Si Viollet prend la peine d'écrire à Féron-Vrau, ce 18 octobre 1900, c'est pour protester contre l'impression quotidienne du crucifix sur du papier journal, couramment destiné, comme on sait, à être foulé aux pieds ou à alimenter les cheminées une fois sa lecture achevée. Scrupule d'homme de foi qui peut paraître loin de nos préoccupations. Là où la chose devient intéressante, c'est que ce respectable historien ne se prétend « ni des amis, ni des admirateurs » de ce journal, mais comptant au contraire parmi ses « adversaires »²⁸⁹. On ne saurait mieux signifier le fossé qui le sépare de l'autre monde, celui de la famille de Gaulle.

D'autres éléments montrent encore que Paul Viollet n'entretenait pas non plus avec le milieu jésuite des relations très harmonieuses. Quoiqu'il semble avoir admiré le Père de Smedt (l'érudit bollandiste) à qui, dans une lettre non datée, il se présente avec son entourage

²⁸⁷ *La Croix*, 26 novembre 1935.

²⁸⁸ *La Croix*, 6 avril 1900. Voir également Yves Pitette, *Biographie d'un journal : La Croix*, Paris : Perrin, 2011 (chap. 4 : L'intérim Féron-Vrau).

²⁸⁹ Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. La réponse de Féron-Vrau (de Lille, le 21 octobre 1900) sera sur le même ton, respectueux mais distancié. Comprenant les arguments de Viollet, il invoquera néanmoins les nécessités commerciales et finira par un vœu pieu de rapprochement avec son journal.

comme « un petit groupe de catholiques qui depuis longtemps sommes bien décidés à ne pas avoir en vue dans les travaux historiques autre chose que la vérité »²⁹⁰, c'est cette vérité même et l'indépendance avec laquelle il prétend la rechercher qui devait bientôt être la cause d'un désaccord colossal, et finalement d'une rupture, avec la Compagnie de Jésus.

Entre Paul Viollet et les jésuites, il est vrai qu'il s'agira moins de différends personnels que d'une question de fond. L'approbation marquée par lui des principes révolutionnaires, en effet, pouvait difficilement lui conférer un fort taux de popularité aux yeux de la congrégation. Une situation tacite de *statu quo* prévalait cependant tant qu'il ne franchissait pas certaines lignes rouges. La détonation brutale de l'affaire Dreyfus, suivie par la création du Comité catholique pour la défense du droit, allait changer les choses. La publication de *L'infaillibilité du pape et le Syllabus, étude historique et théologique* en 1904, dans laquelle Viollet aura le mauvais goût de se mêler, fût-ce avec finesse, de questions doctrinales, mettrait bientôt le feu aux poudres. Après une tentative avortée de conciliation – entendons une rétractation – par l'intermédiaire du Père Bouvier, un homme « jouissant de l'ordre d'une grande réputation comme théologien », destinée à éviter à ce catholique en vue, membre de l'Institut, d'être l'objet d'« attaques très violentes »²⁹¹, la Compagnie sonna la charge de l'ouvrage, revue *Etudes* en tête.

Paul Sabatier (celui dont les positions, on s'en souvient, avaient entraîné une réaction publique de l'évêque de Nancy suivie d'une autre de Paul Viollet) presse alors son ami de se rendre sans retard à Rome pour se présenter à Pie X. Nouvellement élu, Sa Sainteté ignore en effet tout de la situation française qu'il ne connaît qu'à travers la presse antisémite. Sabatier est donc prêt à croire qu'il est le jouet d'un entourage qui veut « briser avec la démocratie chrétienne »²⁹². « L'entourage du Pape », écrit Sabatier le 18 avril, « est furieux de la tournure des événements. Ils ne parlent que d'outrage fait au S. Siège, et voient tout cela avec cette mentalité italienne si spéciale pour tout ce qui touche aux questions d'honneur. (...) Pie X a une inaltérable bonne volonté, mais quand on lui parlera il faudra bien se dire qu'il ignore à peu près tout de notre pays ». Suit cette phrase un rien condescendante : « Comme cardinal il croyait au complot judéo-maçonnique »²⁹³.

L'entreprise tournera à l'échec. Le *Syllabus* de Paul Viollet sera finalement mis à l'index en 1906. Avant cela, le 18 mai 1905, une autre lettre était parvenue à son auteur. Elle émanait d'un M. Poussiègue, directeur des éditions du même nom qui avaient publié, outre les opuscules de Kolb-Bernard, une bonne part de la littérature catholique du temps. Non sans

²⁹⁰ Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

²⁹¹ Le 28 septembre 1904, Viollet reçoit une lettre libraire Lethielleux lui annonçant les démarches de ce « Père Jésuite jouissant de l'ordre d'une grande réputation comme théologien ». « Il m'a parlé de votre livre », ajoute son interlocuteur, « et ne m'a pas caché qu'il allait subir des attaques très violentes. (...) Avant de rien faire, ce Père Jésuite qui estime que des catholiques ne doivent pas se dévorer entre eux, serait désireux de causer avec vous et il m'a prié de vous écrire ». Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

²⁹² Lettre du 7 mai 1904, Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

²⁹³ Archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

élégance, celle-ci expose à Paul Viollet l'impossibilité dans laquelle il se trouve d'accepter ce dernier au nombre de ses auteurs. « Je vous suis extrêmement reconnaissant d'avoir pensé à ma maison pour la vente de cette brochure », précise l'éditeur, « et je n'en ai que plus de regret de ce que mes relations avec la rédaction des *Etudes* ne me permettent pas d'acquiescer au désir que vous avez bien voulu m'exprimer. Mais ces relations, que vous ignoriez sans doute, sont assez suivies pour qu'elles me fassent une obligation d'une réserve que vous comprendrez certainement »²⁹⁴.

Voilà ce qu'il en coûtait de prêcher le dreyfusisme au sein du camp catholique.

V. De Henri à Charles (et à Philippe) de Gaulle

V. 1. Un profil conservateur et modéré

Il serait là encore bien étonnant que les de Gaulle, si profondément inscrits dans le milieu conservateur, opposés aux idées libérales et ne bénéficiant ni de l'aura ni des protections dont pouvait jouir un intellectuel en vue comme Paul Viollet, aient pu ambitionner de mener – même de très loin – un jeu semblable au sien.

Au mieux pourrait-on envisager que Henri de Gaulle ait endossé une position semblable à ce jésuite breton qui adresse à Viollet ces quelques mots au lendemain de la réhabilitation :

J'ai lu avec le plus vif plaisir la note que votre comité a publiée au sujet de l'arrêt sur la cour de Cassation proclamant l'innocence de Dreyfus. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'y souscris des deux mains. Et cependant l'aveuglement et la passion sont tels dans le clergé que je n'aurais pas pu mettre mon nom au bas de la note pour ne pas m'attirer les plus pénibles affaires. Mais grâce à votre comité on ne pourra pas dire que tous les catholiques ont été acharnés après un innocent.²⁹⁵

Au vu des éléments disponibles, cependant, il paraît difficile de dresser sérieusement même une telle approbation tacite. Certes, Henri de Gaulle fut un esprit instruit et dans une certaine mesure indépendant, en tout cas doté – comme le sera son fils – d'une indiscutable personnalité. C'est ce que noteront tous les inspecteurs d'académie qui défileront, année après année, dans les locaux du cours Fontanes pour surveiller quel degré de « liberté » s'autorisait cet enseignement connu par tous pour être jésuite dans l'âme. L'étude de ces rapports, disponibles aux Archives nationales, livre d'intéressants renseignements sur le personnage et ses procédés.

²⁹⁴ Idem.

²⁹⁵ Idem.

De l'avis unanime, en effet, Henri de Gaulle est un « directeur de bonne tenue, courtois, intelligent et actif » (rapport de 1908). Un homme qui, en qualité d'« ancien préfet des études de l'École de l'Immaculée-Conception, conserve les méthodes de cette école » (1909), mais qui malgré cela « professe une certaine liberté d'esprit » (1912), « un certain libéralisme, la liberté, par exemple pour les professeurs de faire ou non la prière avant la classe » (1917).

Libéral, le « Père de Gaulle » ? « Jusqu'à la guerre » (c'est-à-dire avant l'Union sacrée) mentionne le même rapport, « il a éliminé de son personnel, avec un soin particulier, tout ecclésiastique libre ; et s'il a dû en prendre deux depuis la guerre il leur préfère des étudiants, qu'il va demander au secrétariat de la Faculté ». Le dernier compte-rendu d'avant-guerre (1913) note, non sans ironie : « Second étage d'une maison [l'école était alors sise rue de Grenelle] où l'on trouve au premier, le "Comité catholique – Secrétariat de l'œuvre de l'Education chrétienne". M. de Gaulle m'assure qu'il n'entretient avec ces messieurs du premier que des rapports de courtoisie. Il me fait remarquer que l'enseignement est donné par des laïques (farouches laïques qui commencent et terminent leurs classes par une prière) »²⁹⁶.

Inutile de préciser que ce « Comité catholique de défense religieuse » (avec lequel le cours Fontanes partage ses locaux avant son déménagement rue du Bac) n'a rien de commun avec celui « pour la défense du droit » de Paul Viollet, qui ne comptera jamais les de Gaulle au nombre de ses adhérents. L'intitulé même indique des ambitions opposées dont un « Appel », publié par *La Croix* cette même année 1913, permet de se faire une idée : « Depuis plus de quarante ans, le Comité catholique de défense religieuse demeure sur la brèche, au premier rang des résistances et des revendications qui ont maintenu imprescriptibles les droits du Christ sur la France. Sous les coups d'une persécution sans merci, les haines se sont amoncelées dans toutes les œuvres vives de la nation. Mais l'Eglise, que rien n'a pu abattre, se dresse plus vivante et plus forte que jamais, gardienne tutélaire de nos vertus, de nos traditions et de nos espérances »²⁹⁷.

Tout converge, encore une fois, pour montrer que ce professeur devenu directeur d'établissement eut moins affaire avec le catholicisme dreyfusiste, qu'avec les thèses que les jésuites ou la presse vaticane propageaient alors à l'envi, celles-là même que Paul Viollet, dans les nombreuses fiches personnelles qu'il noircissait inlassablement, réprouvait sans équivoque. « Le remède est indiqué », lit-on sur un de ces documents : « c'est d'enlever aux Juifs les droits de citoyen, de les considérer comme étrangers ». Et dans un autre intitulé « Juifs et Jésuites », il cite un article des *Etudes* de 1898 : « Sur l'affaire Dreyfus et les Juifs : l'auteur voudrait que les Juifs n'eussent pas les Droits de citoyen »²⁹⁸.

Henri de Gaulle, sur ce point, endossa-t-il les thèses véhiculées par l'organe des jésuites ? Fut-il antisémite, comme l'était la rédaction de *La Croix* ? Son « intelligence » et sa

²⁹⁶ Archives nationales, AJ/16/6195.

²⁹⁷ *La Croix*, 22 février 1913.

²⁹⁸ Archives nationales, AB/XIX/3244.

« courtoisie », une modération naturelle doublée d'une ouverture toute chrétienne héritée de ses parents, et qu'on retrouve par moments chez ses maîtres et amis (de Mun, du Lac), le préservèrent tout aussi certainement de tels excès. Pour preuve, il ne dédaigne pas de lire *Le Correspondant*, organe des catholiques libéraux – mais profondément antidreyfusard jusqu'en 1906 – refondé au milieu du siècle par Montalembert, dont il faisait même lecture à haute voix au sein de sa famille²⁹⁹.

V. 2. La tradition familiale

D'ailleurs, cette tradition familiale, que dit-elle exactement ? Quel type de dreyfusiste aurait été Henri de Gaulle ? Voici ce que les *Mémoires accessoires* de l'amiral Philippe permettent d'en dire :

Mon grand-père et sa famille (et je dois dire aussi bien la famille qui devait devenir la mienne du côté maternel) croient l'inculpé innocent du crime de trahison, et seulement responsable d'imprudences ou de négligences administratives, fautes qui relèvent d'une simple sanction disciplinaire.

Notons, pour une explication complète du contexte, que le caractère difficile et souvent contestataire du capitaine Dreyfus l'avait déjà assez isolé de ses pairs et que des campagnes antimilitaristes ou même des actions souterraines étrangères pour discréditer l'Armée n'avaient cessé d'envenimer l'affaire.³⁰⁰

Force est de constater, ici, que nous sommes bien loin d'un dreyfusisme inconditionnel. Et il n'est pas impossible que Philippe de Gaulle ait entendu de tels propos de la bouche même de son père. Même, donc, si le dreyfusisme familial était avéré – ce que, encore une fois, l'état actuel de la documentation ne laisse pas apparaître – il resterait à savoir comment, quand, dans quelles circonstances et avec quelle vision du phénomène le professeur de Gaulle l'aurait été. Ce qui pourrait bien se révéler tout aussi problématique. Car après tout, tout se trouve ; il y a même eu des dreyfusards antisémites. Ce fut le cas du commandant Picquart, comme le signale Zola bien avant un récent roman de Robert Harris³⁰¹.

Quant à savoir quelle fut la position de Charles de Gaulle sur ce sujet, il est à la fois plus difficile et plus simple de s'en faire une idée nette. Plusieurs témoignages existent. Parmi ceux-ci, il en est un qui met en scène un ambassadeur, Bernard Dufournier nommé dans la capitale d'un pays arabe. « Je tiens à porter à votre connaissance, précise le chef du Gouvernement, que l'épouse de ce diplomate est israélite : c'est la petite-fille du capitaine

²⁹⁹ Odile Rudelle, Constitutionnalisme et modération : *L'exemple du "Correspondant"*, dans Jacques Prévotat et Jean Vavasseur-Desperriers (dir.), *Les chrétiens modérés en France et en Europe 1870-1960*, Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2013, p. 41.

³⁰⁰ Philippe de Gaulle, *Mémoires accessoires 1921-1946*, Paris : Plon, 1997, p. 27.

³⁰¹ Robert Harris, *D.*, Paris : Plon, 2014.

Dreyfus ». « Eh bien », répond de Gaulle après un temps de réflexion, « c'est la petite-fille d'un officier français »³⁰². En 1962, le Président de la République aurait également tenu devant son ministre et témoin Alain Peyrefitte le propos suivant : « Les juges peuvent se tromper. Ils peuvent être aveuglés par des idées préconçues, par des préjugés de classe. Un tribunal militaire a bien condamné Dreyfus, et Weygand continuait mordicus à le croire coupable ! Quand des militaires se persuadent de la culpabilité de Dreyfus des décennies après sa réhabilitation, c'est la meilleure preuve que ce sont des crétins... »³⁰³. Dans un cas comme dans l'autre cependant, outre que de Gaulle règle là de vieux comptes (avec Weygand, avec l'institution militaire en général) et que Dreyfus a moins été victime d'une erreur judiciaire que d'un complot, il s'agit là de documents tardifs et de seconde main.

V. 3. L'affaire Dreyfus sous la plume de Charles de Gaulle

Le plus sûr, en l'espèce, est encore de s'en référer aux écrits contemporains de l'événement. Si l'on met de côté le court récit fictif dans lequel Charles de Gaulle, écolier de 15 ans se rêvant général, sauve la France aux côtés d'un général de Boisdeffre, ce « chef d'état-major général en 1893 auquel les dreyfusards reprochèrent d'avoir couvert, de bonne foi, les services de renseignement durant l'Affaire »³⁰⁴, un texte au moins, datant d'avant 1940, prend pour sujet l'affaire Dreyfus. Il s'agit de *La France et son armée*. Ce texte de commande, rédigé à l'origine pour le Maréchal Pétain (au cabinet duquel de Gaulle travaille après 1925) mais qui, après de multiples péripéties, sera finalement publié pour son propre compte par le colonel de Gaulle en 1938, ce qui entraînera la brouille entre les deux hommes, est doté d'un caractère personnel indéniable. De Gaulle écrit :

Mais l'Affaire Dreyfus survient. Par une sorte de fatalité, au moment même où l'esprit public tend à s'éloigner de l'armée, éclate la crise la plus propre à conjuguer les malveillances. Dans ce lamentable procès, rien ne va manquer de ce qui peut empoisonner les passions. Vraisemblance de l'erreur judiciaire qu'étaient des faux, inconséquences, abus, commis par l'accusation, mais que repoussent avec horreur ceux qui, par foi ou par raison d'Etat, veulent tenir pour infaillible une hiérarchie consacrée au service de la patrie ; exaspérante obscurité, où mille incidents embrouillés, intrigues, aveux, rétractations, duels, suicides, procès annexes, enragent et dépistent sans cesse les deux meutes rivales ; polémique calomnieuses, que gonflent, sans ménager rien, toutes les voix de la presse, du pamphlet, du discours ; frénésie malsaine, où sombre, pêle-mêle avec les égards mutuels, les convictions, les amitiés, cet élémentaire respect du symbole de leur puissance où les Français divisés trouvaient encore à s'unir. De ce moment, la

³⁰² Pierre Lefranc, *De Gaulle, un portrait*, Paris : Flammarion, 1989, p. 13. Confirmé par Daniel Amson, *De Gaulle et Israël, op. cit.*, 1991, p. 9.

³⁰³ Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle, op. cit.*, p. 723.

³⁰⁴ Eric Roussel, *Charles de Gaulle, op. cit.*, p. 15.

tendance générale, qui, depuis le désastre, poussait au renforcement de nos moyens de défense, se retourne pour les réduire. Sous la pression des illusions pacifistes et des méfiances éveillées à l'égard de l'esprit militaire, l'armée va perdre de sa force et de sa cohésion.³⁰⁵

« Vraisemblance de l'erreur judiciaire » : là encore, on est loin de l'apologie en bonne forme. Et pas si loin, en fait, des jugements d'antidreyfusards convaincus qui, après coup, s'appliquèrent à recouvrir cet épisode tragique d'un pudique voile d'oubli, ne l'évoquant le plus souvent qu'en une prose codée. C'est ce que fera Pierre Gaxotte (proche de Maurras) qui, dans le gros volume que remplit son *Histoire des Français*, n'a pas trouvé plus d'un paragraphe pour évacuer ce qu'il nomme un « embrouillamini judiciaire »³⁰⁶. Ou encore Maxime Weygand dont un épisode similaire de son *Histoire de l'armée française* brille par son absence d'informations³⁰⁷. Il n'y a pas jusqu'à Jacques Bainville qui n'ait adopté ce procédé, bien qu'il s'y attarde davantage. Sa fameuse *Histoire de France* ne présente l'Affaire que comme une lutte entre « l'esprit conservateur et l'esprit révolutionnaire », évitant soigneusement la question du droit³⁰⁸.

Il se pourrait que de Gaulle, qui apprécie Bainville au moins autant qu'il reste éloigné de Rousseau et méprise Zola³⁰⁹, puisse se situer dans cette lignée d'historiens de droite qui, sans rien renier de leurs convictions, surent modérer leurs propos afin de préserver l'unité nationale. « L'affaire Dreyfus », écrit *La Croix* au lendemain de la grâce présidentielle et pensant que les choses en resteraient là, « était un principe de divisions et de souffrances ? Qu'elle soit close et que le silence succède à l'agitation malsaine qui a été suscitée par nos pires ennemis, les francs maçons et les juifs de l'étranger »³¹⁰.

Et peut-être y a-t-il, dans le cas présent, plus de place pour des opinions contraires et moins de parti pris : c'est que de Gaulle ne fut jamais un idéologue, ni un thuriféraire des « vérités » historiques qu'il remplace volontiers par la notion « d'espoir » – autant dire la raison d'Etat³¹¹. Se référant sans doute aux mots de son père : « On doit servir sa patrie même quand elle se trompe, attendu que tout périt si on l'abandonne, et que sa chute est un plus grand mal que son erreur »³¹² ; il se positionne donc d'instinct en retrait de ces combats déjà anciens pour sa génération, considérant ailleurs les vrais enjeux du temps.

³⁰⁵ *FE*, pp. 461-462.

³⁰⁶ Pierre Gaxotte, *Histoire des Français*, Paris : Flammarion, 1957, p. 685.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 308.

³⁰⁸ Jacques Bainville, *Histoire de France*, Paris : Fayard, 1924, pp. 535-536.

³⁰⁹ Après une lecture de *Pot-Bouille* effectuée pendant sa période de captivité, en 1916, on trouve ce jugement sans appel : « Cet homme a vraiment le génie de l'ordure ». *LNC I*, p. 319.

³¹⁰ *L'Univers*, 23 septembre 1899.

³¹¹ « La France n'a pas besoin de vérités ; la France a besoin d'espoir » dira-t-il au directeur de l'ORTF venu le consulter à propos de la censure du *Chagrin et la Pitié*, réalisé en 1969. Entretien avec François Ekchajzer pour *Télérama*, 9 juillet 2012.

³¹² Cité par Michel Brisacier. Gérard Bardy, *Charles le catholique*, *op. cit.*, p. 36.

Que signifie l'affaire Dreyfus, à ses yeux ? D'abord une série d'« erreurs » et de « faiblesses » qu'il énumère clairement au commencement de ses *Mémoires de guerre*. Un des visages de « la confusion politique » et des « divisions nationales »³¹³ dont il fut le témoin attristé. La seule chose qui lui importe vraiment une fois devenu adulte, est de ne pas rouvrir ce dossier d'où n'est sorti que du mal et qui a cessé d'intéresser les Français. C'est pourquoi le verbe prend cette tournure elliptique, une technique qu'on retrouvera en bien d'autres occasions : « Je vous ai compris »³¹⁴.

VI. Un « antisémitisme de bonne compagnie »

Un des éléments les plus intéressants de ce complexe épisode, qui justifie un si long développement, est qu'on y voit apparaître un élément fondamental qui va suivre Charles de Gaulle jusqu'à la fin de sa vie. Il s'agit du caractère profondément irrationnel, instable, de ce mélange d'admiration et de dureté, de sympathie et de dédain, d'ignorance et de commisération que manifeste le regard porté sur les Juifs dans l'occident chrétien ou post-chrétien.

Deux types d'hommes, en Europe, eurent vis-à-vis des Juifs une attitude absolument cohérente. Les premiers sont des antisémites convaincus : ceux qui comme Drumont – et ce sera bien sûr le cas du nazisme un demi-siècle plus tard – payèrent cette cohérence par un divorce total d'avec la réalité, finissant en général par voir la main des Juifs partout. Les seconds sont des esprits qui, tel Péguy, s'employèrent à appliquer aux Juifs le prisme de la normalité ou de la bienveillance. Le restant des hommes, c'est-à-dire la quasi-totalité parmi lesquels tous les de Gaulle, naviguent généralement à vue entre ces deux pôles, otages d'une rationalité évoluant au gré des circonstances et des rencontres, prêts à admirer aussi bien qu'à décrier leurs contemporains israélites qu'ils méconnaissent le plus souvent, ignorant tout de leurs traditions, leurs croyances, et leur sociologie réelles.

Prenons Albert de Mun. L'homme ne craint pas, comme on l'a vu, de manifester en plus d'un endroit ses sentiments judéophobes. Mais c'est le même qu'on retrouve un soir, ainsi qu'il le raconte lui-même, « dans la loge de la duchesse de Gramont, née Rothschild, avec l'avocat juif Strauss et sa femme, fille du Maître Halévy », s'émerveillant devant une représentation « admirablement chantée » de l'opéra *La Juive*³¹⁵. Le même homme encore qui, tout en contribuant au *Gaulois*, l'un des piliers du parti conservateur fondé et dirigé par le champion toutes catégories de l'intégration nationale et religieuse, Arthur Meyer, écrit au Père du Lac (en désignant Meyer par son prénom comme on le fait des petites gens) : « ce

³¹³ *MG*, p. 10.

³¹⁴ Discours du 4 juin 1958 au Forum d'Alger.

³¹⁵ Paul Duclos, *Catholiques et juifs*, *op. cit.*, p. 42.

“juif d’Arthur”, après m’avoir lâché qu’il y avait des Immortels payés 400 francs, ne m’en donne que 300 ! »³¹⁶.

Rentrent dans la même catégorie : le Père du Lac, ami et lecteur de Drumont qui déjeune avec Reinach et rêve, dans la plus pure tradition jésuite, d’amener toute l’Asie aux pieds de la croix par l’entremise de la conversion des Juifs de Russie, dont il prétend l’« autorité usurpée » : projet qui a le don d’exaspérer Simon Bloch dans *L’Univers israélite*³¹⁷. Jules Auffray, tête de file de l’antidreyfusisme, « avocat de M. Drumont »³¹⁸ qu’il seconde dans son procès contre Arthur Meyer faisant suite à leur duel, et qui ne voit pas de contradiction à rencontrer le juif Reinach, chef de file dreyfusard, envoyant même des lettres pleines de déférence et d’amitié³¹⁹. Citons encore Barrès, personnalité complexe, qui après avoir pris part de la manière la plus abjecte aux polémiques antidreyfusardes inclut avec les éloges les Israélites français dans les *Diverses familles spirituelles de la France*. Il n’y a pas jusqu’à Maurras, dans ses accès d’humanité, qu’on ne puisse faire entrer dans ce très large groupe, lui que Rebatet accusera plus tard : « Maurras, vous êtes avec les Juifs, en dépit de vos apparences »³²⁰.

Quant à Pétain, André Weil-Curiel prendra plus tard un plaisir particulier à rappeler – tout comme Laval, Montigny, Tixier, Doriot et Brinon – son long passé de collaboration avec des Juifs :

Le maréchal Pétain chassait chez les Rothschild qu’il devait dénaturiser, déjeunait chez David Weill qu’il devait pareillement frapper, prenant les conseils d’Heilbronner qu’il élèverait au rang de président de section au Conseil d’Etat avant de lui interdire d’exercer ses fonctions, et avait marié sa nièce à Jacques Rueff.³²¹

Ajoutons que Pétain ne crut pas un instant à la culpabilité de Dreyfus, resta muet sur Stavisky, prit le parti de Maurois dans son accession à l’Académie et commanda ses premiers discours à Emmanuel Berl. A l’issue de la Première Guerre mondiale, *L’Univers israélite* reproduit un discours du grand rabbin de Lorraine Netter devant le Maréchal, à quoi ce dernier répondra avec sa simplicité coutumière : « Je vous remercie, M. le grand-rabbin, et puis vous affirmer que vos coreligionnaires en France ont largement fait leur devoir »³²².

³¹⁶ *Ibid.*, p. 51.

³¹⁷ Septembre 1851, p. 34 et 239.

³¹⁸ *Le Temps*, 27 juin 1886.

³¹⁹ BNF NAF 24874. Deux lettres de Jules Auffray à Joseph Reinach remercient effet ce dernier pour un service rendu : « vous vous êtes retiré si promptement qu’elle [Mme de Margerie, belle-sœur d’Auffray que Reinach a accompagnée] n’a pas eu le temps de vous prier de franchir le seuil de notre porte (...) si j’avais été là, j’aurais été heureux de vous recevoir » (27 juillet 1911).

³²⁰ Stéphane Giocanti, *Maurras, le chaos et l’ordre*, Paris : Flammarion, 2008, p. 429.

³²¹ André Weil-Curiel, *Le temps de la honte – II : Eclipse en France*, Paris : Editions du Myrte, 1946, p. 85.

³²² *L’Univers israélite*, 6 décembre 1918, p. 304.

Tout cela ne l'empêcha pas de commander personnellement le statut des Juifs d'octobre 1940, ni d'envoyer à la mort le sénateur Pierre Masse, s'émouvant trop tardivement des appels pleins de dignité envoyés par ce dernier comme tant d'autres de ses coreligionnaires. « Je vous serais reconnaissant », avait écrit Pierre Masse, « de me faire savoir si je dois retirer à mon frère la médaille militaire, gagnée à Neuville-Saint-Vaast, avec laquelle je l'ai enseveli. Mon fils Jacques, sous-lieutenant au 62^e bataillon de chasseurs alpins, blessé à Soupir en juin 1940, peut-il conserver son galon ? Suis-je enfin assuré qu'on ne retirera pas rétrospectivement la médaille de Sainte-Hélène à mon arrière-grand-père ? »³²³

Les de Gaulle n'échappèrent pas à cette irrationalité. Lorsque le cousin Louis Watrigant, baptisé sur les mêmes fonts baptismaux que la famille Maillot³²⁴, part s'installer en Algérie, il décide de se mettre en relation avec « l'oncle Henri de Gaulle » qui lui a « toujours manifesté beaucoup d'affection » afin d'obtenir quelques fonds³²⁵. Le compte rendu de cette installation, tout comme celui de la période qui, à Paris, avait fait suite à « la loi scélérate [de 1905] (...) ce point d'histoire qui fut la honte de la Troisième République »³²⁶, fournit bien des informations sur la sensibilité familiale. La vie est dure en Algérie, même pour les colons. « Je livrais ma première récolte aux Moulins Mohring », écrit Watrigant, « unique minotier du pays après en avoir discuté le prix en pure perte avec un acheteur israélite qui voulait m'imposer des prix ridicules. Ceci ne veut pas dire que le sieur Mohring ne nous voyait pas venir et qu'il fallait nous incliner devant ses propositions, mais il valait quand même mieux traiter avec un chrétien, bien que le Père Mohring passât pour franc-maçon, qu'avec les Israélites »³²⁷. Racisme ? Il serait trop simple d'en rester là en se contentant de diviser le monde entre philosémites et antisémites.

Un des écrivains les mieux en vue du XX^e siècle, Marguerite Yourcenar, a donné un éclairage dans sa trilogie *Le labyrinthe du monde* de ce point précis à travers le portrait de son père, Michel de Crayencour. Un personnage épris de liberté, volontiers léger et insouciant, qui apparaît sous bien des aspects aux antipodes d'un Henri de Gaulle. Il est pourtant comme lui un représentant de la petite noblesse intellectuelle et l'héritier de ces milieux du Nord déjà évoqués. Michel, écrit sa fille sans concession, « avait été pour Dreyfus sans d'ailleurs se pencher de trop près sur ce qui lui semblait une malpropre histoire ». Et plus loin : « le préjugé renaissait de ses moindres irritations personnelles. Un “inverti” (...) ridicule ou

³²³ Jean-Raymond Tournoux, Pétain et les Juifs, *Histoire magazine*, 1981 (n°18), p. 36. Victor Faynzylber, décoré et mutilé en 1940, enverra pour sa part une photographie flanqué de ses deux jeunes enfants et mourra pareillement en déportation.

³²⁴ Archives Fondation de Gaulle, p. 2.

³²⁵ Idem, p. 111.

³²⁶ Idem, p. 21-22.

³²⁷ Idem, p. 118. Les stéréotypes, qui ne sont jamais loin, ne touchent pas les seuls Juifs. Lorsqu'un jeune indigène sera recueilli, son parrain le décrira comme « très intelligent mais quelque peu quémandeur » (p. 5).

agaçant sur le plan social, était vite qualifié en termes pittoresques et grossiers, tout comme cet admirateur du génie hébraïque traitait de “sale Juif” un médecin louche »³²⁸.

Rien ne fut plus banal, dans cette France chrétienne, que le réflexe antijuïque, et ce quoiqu'on pensât par ailleurs, à tête reposée, du « génie hébraïque ». Ainsi que le note Jean-Raymond Tournoux dans la première étude qu'il consacra à Charles de Gaulle, la jeunesse qui mûrissait alors était « Nationaliste et – encouragés par nombre de professeurs – d'un antisémitisme que tempère, parfois, la charité chrétienne. Antisémitisme non violent. Chacun à sa place. Les Juifs à la boutique »³²⁹. Ethos qu'un auteur, Wladimir Rabi, nomme plaisamment l'« antisémitisme de bonne compagnie »³³⁰.

Le professeur Henri de Gaulle, pour sa part, fut très probablement ce que furent beaucoup de gens autour de lui. Ni un dreyfusard ni un antisémite, mais une sorte de conservateur attentiste et indécis. Son prétendu dreyfusisme, imprudemment repris par l'historiographie, porte à l'évidence la marque d'une reconstruction postérieure caractéristique d'un conflit, somme toute banal, entre mémoire et histoire, entre le particulier et le collectif, entre un savoir dicté par l'affection et une connaissance qui se veut scientifique. Affirmer *a posteriori* avoir été du côté de l'histoire quand toutes les sources indiquent le contraire est une chose dont les mémoires de la guerre – le maréchal Pétain fut acclamé en France alors que la Libération du territoire avait déjà commencé – devait fournir plus tard de très nombreux exemples. Moins que quiconque, alors, Charles de Gaulle en fut dupe.

L'ambiguïté fondamentale qui régit les rapports entre l'occident et les Juifs lui restera pourtant toujours. C'est elle qui permet, bien mieux qu'une dichotomie stérile, de comprendre la série d'attitudes qu'il adoptera, depuis l'affaire Dreyfus jusqu'à la Guerre des Six jours, en passant par les deux Guerres mondiales et tout au long de ce long et mouvementé entre-deux-guerres que constituent les Années folles.

³²⁸ Marguerite Yourcenar, *Le labyrinthe du monde*, Paris : Gallimard Biblos, 1990, p. 738.

³²⁹ Jean-Raymond Tournoux, *Pétain et de Gaulle*, Paris : Plon, 1964, p. 21.

³³⁰ Ralph Schor, *L'Antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, Bruxelles : Complexe, 1992 et 2005, p. 11.